

Bulletin de Santé du Végétal

Viticulture - LORRAINE

BULLETIN N°1 – EDITION DU 22 AVRIL 2015

A retenir cette semaine

Phénologie :

Stade 03 (bourgeon dans le coton) à 05 (pointe verte). Avancement végétatif dans la moyenne.

Erinose :

Stade de sensibilité atteint. Risque généralement limité.

Mange-Bourgeons :

Stade de sensibilité atteint. Peu de dégâts observés.

Tordeuses :

Pensez à installer vos pièges pour le suivi des vols. Il est maintenant temps de poser les diffuseurs pour les parcelles confusées. Le vol n'a pas débuté.

Note technique à télécharger :

Gestion de la résistance 2015, maladie de la vigne, mildiou, oïdium, pourriture grise

Informations réglementaires :

Flavescence dorée

Xylella fastidiosa

Note nationale 2015 en ligne

Prochain BSV : mercredi 6 mai 2015

BULLETIN N°1 – EDITION DU 22 AVRIL 2015

Présentation du réseau 2015

Le réseau d'observation 2015 se repose sur le suivi de parcelles réparties sur les 3 appellations viticoles lorraines.

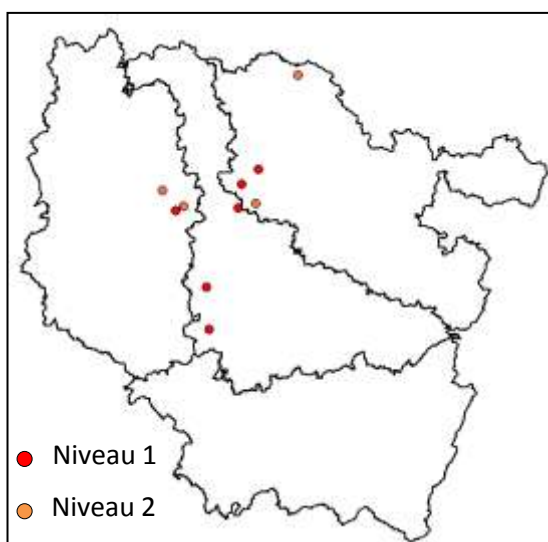
Deux types de suivis sont effectués :

- **un suivi de « niveau 1 »** qui regroupe des observations exhaustives réalisées de manière hebdomadaire sur des parcelles fixes. Sur ces sites, la majorité des ravageurs / maladies / auxiliaires de la vigne inféodés à la région Lorraine, sera observée. Ce suivi est réalisé par les techniciens de la Chambre Régionale d'Agriculture, de la Chambre d'Agriculture de la Meuse et de la Fredon Lorraine.
- **un suivi de « niveau 2 »** qui regroupe des parcelles suivies directement par des viticulteurs volontaires. Ce niveau de suivi rassemble essentiellement les relevés de piégeage des tordeuses de la vigne ainsi que quelques observations ponctuelles d'importance notable (phénologie, date d'apparition des maladies,...).

Cette année, suite aux dégâts signalés en 2014 de ***Drosophila Suzukii***, un suivi spécifique concernant cette mouche sera effectué sur les 3 bassins de production.

Le tableau ci-dessous donne le dimensionnement du réseau :

Vignobles	Nombre de parcelles suivies en niveau 1	Nombre de parcelles suivies de niveau 2	Suivis spécifiques <i>D. Suzukii</i>
Côtes de Toul	2	0	1
Côtes de Moselle	3	1	1
Côtes de Meuse	1	2	1
Total	6	3	3



Comme l'an dernier, le Bulletin de Santé du Végétal viticulteur sera envoyé par courriel dès son édition (le mercredi) aux producteurs lorrains. Si vous ne faites pas partie de la liste de diffusion, vous pouvez envoyer votre demande à : thomas.coutal@fredon-lorraine.info afin que nous ajoutions votre adresse email à la liste de diffusion du BSV.

Le BSV reste néanmoins disponible et téléchargeable sur les sites Internet de :

- La CRAL : www.cra-lorraine.fr
- La FREDON : www.fredon-lorraine.com
- La DRAAF : www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr

Carte de localisation des points de suivi 2015

BULLETIN N°1 – EDITION DU 22 AVRIL 2015

Phénologie



Les températures particulièrement clémentes des dernières semaines ont fait rapidement démarrer la vigne sur l'ensemble de la région. Les stades phénologiques varient du stade 03 (bourgeons dans le coton) au stade 05 (pointe verte visible). **Au 20 avril, on peut considérer que le stade majoritairement présent est 05.** Cette situation correspond à celle de 2013, année dans la moyenne et terme de phénologie.

Stade phénologique 05 « pointe verte visible » au 20 avril 2015
Photo : CRAL

Erinose

Situation actuelle :

La protection de la vigne vis-à-vis de ce ravageur ne peut être que préventive (stade de sensibilité : 03 « bourgeon dans le coton ») et **ne se justifie que sur les parcelles à forte pression l'année précédente. Il est à noter que les parcelles traitées régulièrement au soufre en saison n-1 sont généralement moins concernées par ce ravageur.**

Tordeuses de la grappe (cochylis / eudémis)

Un point complet concernant la biologie et les dégâts engendrés par les tordeuses de la grappe sera fait lors du prochain bulletin.



Situation actuelle :

Pensez à installer vos pièges pour le suivi du vol ou vos diffuseurs à phéromones en cas de confusion sexuelle. Les conditions climatiques sont maintenant favorables au démarrage du vol.

Le vol de cochylis et d'eudémis n'avait pas débuté au 20 avril.

Piège à phéromone utilisé pour le suivi du vol des tordeuses

Photo : FREDON Lorraine

BULLETIN N°1 – EDITION DU 22 AVRIL 2015

Mange-bourgeons

Dès le gonflement des bourgeons, le risque d'attaque par les mange-bourgeons (catégorie qui regroupe les boarmies et les noctuelles) est fort. Les boarmies évident les bourgeons en suivant les fils de palissage. Les noctuelles s'alimentent en premier lieu des bourgeons du courson et des premiers yeux des baguettes.



Situation actuelle :

Pour le moment les dégâts observés sur les parcelles de notre réseau sont rares. Au maximum, on comptabilise 2% de ceps attaqués. Le stade de sensibilité (stade 03 - bourgeons dans le coton) est atteint.

Analyse du risque :

Il est conseillé de faire un suivi sur les parcelles ayant déjà subi des dégâts les années passées. Pour information, en Alsace, le seuil de nuisibilité habituellement retenu est de 15% des ceps attaqués. La croissance rapide des bourgeons limite le risque de dégâts de boarmies.

Dégâts de bormie observé au 20 avril.
Photo : FREDON Lorraine

Note technique commune « Gestion de la résistance 2015, maladie de la vigne, mildiou, oïdium, pourriture grise »

Cette note technique est disponible sur le site Internet de la :

DRAAF/SRAL : <http://draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr/Vignes>, partie « notes technique »

FREDON Lorraine : <http://www.fredon-lorraine.com/UserFiles/File/bsv-viti/2015/note-technique-commune-vigne-2015-validee.pdf>

Informations réglementaires – Flavescence dorée

Tout matériel végétal du genre *Vitis*, introduit dans la région Lorraine et destiné à y être planté, quel que soit son acquéreur (professionnel de la viticulture, collectivité ou particulier) doit obligatoirement être accompagné d'un passeport phytosanitaire (PPE) spécifique portant la mention ZPd4 (Directive 2000/29/CE modifiée et Règlement CE N690/2008).

Cette disposition vise à empêcher l'introduction dans notre région du phytoplasme de la Flavescence dorée de la vigne, maladie réglementée à lutte obligatoire sur tout le territoire français, dont le vignoble lorrain est indemne.

Les plants ZPd4 sont estampillés d'une étiquette bleue qui en garantit l'état sanitaire (produits en zones exemptes et/ou traités à l'eau chaude).

Un plan de surveillance officiel est réalisé chaque année en délégation par la FREDON Lorraine dans les différents secteurs viticoles de notre région, les symptômes sont particulièrement visibles à partir de la véraison. En complément de cette prospection, la vigilance de tous est requise. Il est important que chaque viticulteur procède à un examen, en particulier de ses jeunes parcelles, afin de repérer d'éventuels pieds malades, un prochain bulletin reviendra plus en détail sur la symptomatologie des jaunisses à phytoplasmes de la vigne. En cas de découverte de symptômes douteux, il convient de prendre contact avec la DRAAF/SRAL ou la FREDON Lorraine.



BULLETIN N°1 – EDITION DU 22 AVRIL 2015

Xylella fastidiosa – Note nationale BSV

X. fastidiosa est une bactérie nuisible sur 200 espèces végétales environ, appartenant à 50 familles botaniques. Elle est transmise par des insectes piqueurs-suceurs de sève. La vigne est sensible à cette bactérie actuellement présente au sud de l'Italie. Vous trouverez les informations concernant ce nouveau parasite de quarantaine sur les sites Internet de la DRAAF, de la CRAL et de la FREDON Lorraine.

Prochain bulletin

Le prochain bulletin paraîtra dans 2 semaines, le mercredi 6 mai 2015. Par la suite, le rythme de parution du BSV viticulture sera hebdomadaire.

Ce bulletin est disponible sur le site internet de la CRAL www.cra-lorraine.fr et le site de la DRAAF Lorraine www.draaf.lorraine.agriculture.gouv.fr

Action pilotée par le ministère en charge de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto 2018

Bulletin rédigé par la Fredon et la CRAL et édité sous la responsabilité de la Chambre d'Agriculture de Lorraine, avec la participation de producteurs et de la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Lorraine, la Fredon Lorraine, le Sral Lorraine (DRAAF).

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles d'un réseau de parcelles suivies par ces partenaires : il donne une tendance de la situation sanitaire dans la région, mais celle-ci ne peut être transposée telle quelle à la parcelle. La Chambre Régionale d'Agriculture de Lorraine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures.

Pour tous renseignements, contacter :

Thomas COUTAL – Animateur Filière Viticulture – Fredon Lorraine – 03.83.33.86.76

Jérémy SOULIE – Animateur Filière Viticulture – CRAL – 03.83.96.80.66

François-Xavier SCHOTT – Animateur Inter-Filières – CRAL - 03.83.96.85.02

